

*Questions orales*

Quatre Canadiens sur 10 à l'emploi du secteur privé travaillent pour une petite entreprise. En effet, 80 p. 100 des nouveaux emplois créés entre 1978 et 1987 résultent des petites entreprises.

Monsieur le Président, ces chiffres parlent d'eux-mêmes et expriment bien le rôle vital que jouent les petites entreprises pour l'économie canadienne. Le gouvernement fédéral reconnaît cet apport, et c'est pourquoi il a fait plus que les autres gouvernements afin d'aider les petites entreprises au cours des cinq dernières années.

Monsieur le Président, ce gouvernement croit fermement qu'au Canada, «l'affaire des petites entreprises, ça fait de grosses affaires».

\* \* \*

[Traduction]

**L'ORGANISME INTER PARES**

**Mme Lynn Hunter (Saanich—les Îles-du-Golfe):** Monsieur le Président, le *Globe and Mail* de samedi avait sur sa première page une photo du premier ministre et de sa femme assis dans un pousse-pousse. La légende disait «voyage en grand style». C'est une attitude anachronique qui en dit long sur l'insensibilité du gouvernement à l'égard des pays en développement.

Le premier ministre est-il au courant de l'état de pauvreté dans lequel se trouvent les conducteurs de pousse-pousse? Ils sont parmi les plus pauvres du monde. L'organisme Inter Pares faisait quelque chose au sujet de la situation de ces gens. La plupart doivent louer leur véhicule à des propriétaires de «flotte» à un prix exorbitant.

Il y a trois ans, Inter Pares a créé des ateliers coopératifs dans les régions rurales du Bangladesh pour leur permettre de devenir autosuffisants. C'est cela le développement véritable.

Le budget du premier ministre met un terme au projet d'Inter Pares. L'organisme canadien se tourne maintenant vers l'Europe pour continuer à financer ses coopératives.

Il est vraiment triste de voir qu'un organisme canadien qui gère un excellent programme doive se tourner vers d'autres gouvernements pour la survie de son projet. J'espère que le premier ministre a laissé un gros pourboire, car le conducteur du pousse-pousse en avait sûrement besoin.

**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'ÉNERGIE**

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Sud—Centre):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

La semaine dernière, le ministre a signalé dans cette enceinte que les réserves de gaz naturel du Canada étaient tellement importantes que la décision de l'Office national de l'énergie d'approuver l'exportation de 9,2 billions de pieds cubes ne menacerait en rien l'avenir énergétique du pays.

Or, l'affirmation en question a maintenant été contredite par un haut fonctionnaire de son propre ministère selon lequel les observations et les évaluations du ministre ne s'appuyaient en fait sur absolument rien de concret, étant donné les problèmes que pose la mise en valeur de ces ressources à des fins économiques.

Dans les circonstances, je voudrais demander au ministre ceci: Est-il disposé maintenant à revenir sur ses observations et sur l'avis qu'il a donné au Cabinet et à garantir aujourd'hui à la Chambre que le Cabinet n'approuvera pas la décision de l'ONE tant qu'il ne sera pas prouvé que les exportations de gaz naturel en question ne menaceront pas nos approvisionnements énergétiques?

**L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur le Président, en ce qui a trait à ce que j'ai déclaré à la Chambre, ce chiffre de 9,2 billions de pieds cubes a été comparé aux 11,65 billions de pieds cubes de réserves prouvées et aux réserves possibles qui pourraient atteindre 56 billions de pieds cubes, selon la Commission géologique du Canada. En fait, la Commission m'a transmis aujourd'hui des chiffres encore plus élevés dans les deux cas.

En l'occurrence, il s'agit d'établir les quantités de gaz qui peuvent être extraites en haute mer et dans les régions septentrionales. On ne pourra le savoir avec exactitude, à mon avis, tant qu'une société ou un consortium n'aura pas présenté la demande de construction d'un pipeline et qu'on ne connaîtra pas les conditions rattachées à cette construction.

Ainsi, la semaine dernière, l'ONE a approuvé une licence d'exportation en fonction des exportations prévues par rapport aux réserves prouvées. Je le répète, selon les chiffres que m'a transmis aujourd'hui la Commission géologique du Canada, ces réserves pourraient même être supérieures aux chiffres que j'ai donnés la semaine dernière.